

71

L'organisme Uniporc-Ouest vient de rendre publique la procédure Sanmalo de détection des odeurs de mâles entiers sur les chaînes d'abattage. Ne reste plus qu'à convaincre les industriels du cochon.



Une procédure de détection des carcasses odorantes a été mise en place par l'organisme Uniporc-Ouest, en vue de l'interdiction de la castration à vif des porcelets au 1er janvier 2022. | UNIPORC-OUEST

Ouest-France Frank JOURDAIN.
Publié le 21/10/2021 à 15h00

Abonnez-vous